



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION
DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

NUMBRE DE DELEGUES

En exercice : 83
Présents à la séance : 18
Représentés (pouvoirs) : 2

Date de première convocation : 17/11/2021
Date de deuxième convocation : 24/11/2021

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération : 06/12/2021

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
DU 29 NOVEMBRE 2021**

Délibération n° DCS/2021/10

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT NEUF NOVEMBRE

Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCoT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Benoît ROUSTANG, Président du Syndicat mixte du SCoT. Ce Conseil syndical fait suite à la séance du 23 novembre 2021, qui n'a pas réuni le quorum.

Etaient présents ou représentés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : BONNARDEL Jérôme, CONTOZ Jean-François, ROGOU Marie-Paule.

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : ROCHAS Alain suppléant de ACHIN Richard, BERNARD Julie, DABAT Marc, REY Antony suppléant de ESCALLE Jean, MACLE Josiane, ROUSTANG Benoît, SARRAZIN Bruno représenté par ROUSTANG Benoît (pouvoir).

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : CLAUZIER Elisabeth, COGORDAN André suppléant de PONS Julien, SAUNIER Clémence, COTTI Marie-Josée suppléante de SOLOMIAC Florence.

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : VINOT Philippe suppléant de ALLEC Patrick, LAZARO Marie-Christine suppléante de ARNAUD Jean-Michel, BOUTRON Claude, COMBE Hervé, DIDIER Roger représenté par BOUTRON Claude (pouvoir), LAFONT Jean-Claude suppléant de ODDOU Rémy.

Etaient absents ou excusés :

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : ACANFORA Christiane, AQUINO Roger, BARTHELEMY Monique, BOURGAT Michel, BRIOULLE Jean-Pierre, DE BONNAULT Marie-José, FRANCOU Jacques, FROGET Alain, GILARDEAU Christian, IDELOVICI Richard, LAURENS Jean, RICOU CHARLES Michel, ROUSSEAU Jean, SELLIER Jacques, VERBAUWEN Marie-Josèphe.

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : BEAUDOIN Gérard, BELLON Marie, BICAIS Jean-Jacques, BLACHE Jean-Luc, BONNABEL Eveline, BOYER Christophe, CARLUE Ivan, CATINOT Simon, COLLE Jean-Pierre, COLLIN François, DESSEIN Aurélie, DISDIER Christophe, DUMAS Christian, GARCIN Bernard, GINSBERG RIGAUD Catherine, MOREL Christian, PY Martine, RAYNE Jean-Michel.

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : ARNAUD Rolland, BONNAFFOUX Joël, BORRELLY Alexandre, BOURGADE Béatrice, CHEVALIER Florence, ESTACHY Jean-François, FEUILLASSIER Béatrice, KUENTZ Adèle, LEFORT Dominique, REYNAUD Laurent, SARRET Jean, TAIX Marie-Laure.

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : AILLAUD Jean-Baptiste, ALLEGRA Francesco, AYACHE Serge, BROCHIER Jean-Louis, BUTZBACH Pimprenelle, COSTORIER Rémi, DUGELAY Denis, GAY-PARA Michel, GRENIER Maryvonne, GRIMAUD Roger, HUBAUD Christian, JOUBERT Claudie, LOUCHE Frédéric, MOSTACHI Ginette, MULLER Christian, VAN WONTERGHEM Christian.

Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :

S. GALLES, chargé de mission en urbanisme,
P. SAUTY, chargé de mission SIG-Observation.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : M. Jérôme BONNARDEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président expose les raisons qui appellent une modification du budget principal. Il s'agit de créditer les amortissements en dépenses de fonctionnement, le montant dépassant le budget initial de 3 881.66€.

Conformément à la nomenclature M14, il est donc proposé de modifier le budget primitif 2021 comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL
DECISION MODIFICATIVE N°1**

Section de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	B.P 2021	B.S 2021	Prévisionnel + BS	Montant de la Décision Modificative n°1	Lire Budget après DM n°1
Dépense							
42	6811	Amortissement des frais études et biens	157 601,48		0,00	3 881,66	161 483,14
23	23	Virement à la section d'investissement	174 433,55		0,00	-3 881,66	170 551,89

Section d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	B.P 2021	B.S 2021	Prévisionnel + BS	Montant de la Décision Modificative n°1	Lire Budget après DM n°1
Recette							
21	21	Virement à la section d'investissement	174 433,55		0,00	-3 881,66	170 551,89
40	2802	Frais réalisation documents urbanisme	154 982,57		0,00	3 881,66	158 864,23

Le budget 2021 s'équilibre :

Le total des dépenses et recettes de fonctionnement reste inchangé, soit 568 485.03€,

Le total des dépenses et recettes d'investissement reste inchangé, soit 423 250.45€

Les membres du conseil syndical approuvent, à l'unanimité des présents et représentés, la proposition modificative du budget primitif et mandatent le Président pour sa mise en application.

ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.

Le Président,

Benoît ROUSTANG

